



Remise des clés par huissier après expulsion

Par **borthdir**, le **17/09/2010** à **14:24**

Bonjour,rrnrnJe suis propriétaire d'un logement d'où le locataire viens d'être expulsé pour non paiement des loyers après 2 ans de procédures.rnrnL'huissier garde les clés et refuse de me les remettre tant que le dossier n'est pas a jour financièrement alors que j'ai toujours réglé ce qu'il y avait a régler.rn rnC'est à dire qu'il va attendre les factures des déménageurs et serruriers, ce qui peut prendre du temps, alors que l'accès au logement n'est pas du tout sécurisé.rnrnJe voudrai récupérer mes clés pour mettre chaines et cadenas aux porte et fenêtres.rnrnL'huissier peut il refuser de me les remettre et les garder tant qu'il veut ?